



Municipalité de Hampden

863, route 257 Nord

C.P. 1055 La Patrie

Tél. : 819-560-8444

Fax. : 819-560-8445

muni.hampden@hsf.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC

**MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN**

Le 9 mai 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Hampden tenue à la salle du Conseil, 863, route 257 nord, Hampden, lundi 9 mai 2016, les conseillers et conseillères présents sont :

- Siège # 1. Monsieur Pascal Prévost**
- Siège # 2. Madame Lisa Irving**
- Siège # 3. Monsieur Alain Sabourin**
- Siège # 4. Madame Sylvie Caron**
- Siège # 5. Madame Chantal Langlois**
- Siège # 6. Madame Valérie Prévost**

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Bertrand Prévost.

Est aussi présente la Directrice Générale & secrétaire-trésorière, Madame Kim Leclerc

2016-05-068 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité

2016-05-069 Adoption du procès-verbal du 11 avril 2016

Il est proposé par le conseiller Monsieur Alain Sabourin
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le procès-verbal du 11 avril soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

Période de questions : 19h10

Attendu que la toiture du bureau municipal doit être refaite ;

Attendu que la municipalité a déjà acheté les matériaux nécessaires l'an passé ;

Il est proposé par la conseillère Madame Sylvie Caron

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil engage l'entreprise François Bourque pour effectuer les travaux à 55\$ de l'heure.

La municipalité dispose des fonds suffisants pour autoriser cette dépense.

Attendu que HSF en forme est constitué de partenaires issus de plusieurs milieux (santé, scolaire, municipal, communautaire, petite enfance, etc.) engagé autour des saines habitudes de vie des jeunes.

Attendu que HSF en forme entend sensibiliser et mobiliser les organisations du territoire autour d'une charte de principes définissant les valeurs porteuses du développement des jeunes et rappelant le rôle de chacun quant à la mise en place de milieux de vie favorables à l'acquisition de saines habitudes de vie des jeunes et de leur famille.

Attendu que les citoyennes et citoyens élus ont une responsabilité commune de favoriser ensemble la qualité de vie de nos jeunes.

Attendu que les jeunes ont droit à une équité dans l'offre de service en accord avec leurs différences et leurs besoins.

Attendu que la famille est partie prenante de l'engagement local d'un milieu sain et actif.

Attendu que nous devons viser l'équilibre entre les besoins individuels et collectifs pour faciliter le bien commun de tous.

Attendu que les communautés et les organisations s'engagent à agir ensemble, avec les partenaires du milieu, pour agir sur les saines habitudes de vie.

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Parce que les saines habitudes de vie contribuent à la santé de chacun, il est de notre engagement de les faciliter et de les promouvoir. Concrètement, le conseil s'engage au développement et au maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement chez les jeunes en :

- Favorisant les décisions, autant que possible, qui tiennent compte d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation ;
- Favorisant l'accessibilité à des activités physiques et à des lieux indépendamment de la condition sociale, économique et socioculturelle des jeunes et de leur famille ;
- Favorisant le renforcement du partenariat avec divers organismes en participant et en facilitant le développement d'actions en lien avec les saines habitudes de vie.

2016-05-072 Contribution activité bateau dragon

Attendu que l'an passé la municipalité a contribué à l'activité bateau dragon organisé par la maison cinquième saison de Lac-Mégantic ;

Attendu que la MRC du Haut-Saint-François monte une équipe encore cette année pour la participation à l'activité ;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Alain Sabourin
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil contribue financièrement en donnant 100\$.

La municipalité dispose des fonds suffisants pour autoriser cette dépense.

**2016-05-073 Règlement 77-2016 modifiant le règlement 110-42 décrétant
l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence
9-1-1**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Alain Sabourin
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Le conseil décrète ce qui suit :

1. L'article X du règlement 100-42 est remplacé par le suivant 77-2016 :

X. A compter du 1^{er} août 2016 est imposé sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46\$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

2. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.

2016-05-074 Confection d'un char allégorique

Attendu qu'une activité est organisée à Chartierville en août prochain ;

Attendu que chaque municipalité peut confectionner un char allégorique qui représente leur municipalité ;

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil confectionne un char allégorique lors de l'activité à Chartierville.

2016-05-075 Approbation des comptes du mois

Il est proposé par la conseillère Madame Sylvie Caron
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil municipal du Canton de Hampden autorise la directrice générale et
(SUITE RÉOLUTION #2016-05-075)

secrétaire-trésorière à faire le paiement des comptes à payer présentés au conseil au montant de 12 029.11\$. Les chèques # 201600094 à 201600118 sont émis.

QUE le conseil prend connaissance du montant pour les salaires au montant de 7 847.26 \$. Les chèques #201600083 à #201600104 sont émis.

Adopté à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser le paiement des comptes.

2016-05-076 Engagement nouveau pompier Rémi Gaudreau

Attendu que la municipalité est toujours à la recherche de nouveau pompier volontaire pour son service incendie ;

Il est proposé par la conseillère Madame Lisa Irving
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil engage Monsieur Rémi Gaudreau comme pompier volontaire pour le service incendie de Hampden. Il aura quatre ans pour suivre la formation de pompier 1.

2016-05-077 Cours d'opérateur d'autopompe

Attendu qu'il y a un cours d'opérateur d'autopompe qui sera offert bientôt ;

Il est proposé par la conseillère Madame Sylvie Caron
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil autorise Monsieur Marc-André Martel à suivre le cours d'opérateur d'autopompe au coût de 1 052\$.

La municipalité dispose des fonds suffisants pour autoriser cette dépense.

2016-05-078 Rapport mensuel service incendie

Attendu que le chef pompier M. Daniel Beauchesne doit remettre au conseil un rapport mensuel pour le service incendie pour chaque mois de l'année ;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Alain Sabourin
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil ait pris connaissance du rapport mensuel d'avril transmis par M. Beauchesne et que le dépôt du rapport mensuel soit accepté.

2016-05-079 Rapport mensuel voirie

Attendu que l'employé de voirie doit remettre au conseil un rapport mensuel pour le service de voirie pour chaque mois de l'année ;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Alain Sabourin
(SUITE RÉOLUTION 2016-05-079)

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil ait pris connaissance du rapport mensuel d'avril transmis par l'employé de voirie et que le dépôt du rapport soit accepté.

2016-05-080 Abat-poussière

Attendu que le conseil doit choisir la compagnie qui étendra l'abat-poussière ;

Il est proposé par la conseillère Madame Lisa Irving
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil fait l'achat d'abat-poussière avec la compagnie Somavrac au montant de 6076\$ plus taxes.

La municipalité dispose des fonds suffisants pour autoriser cette dépense.

2016-05-081 Achat de ponceaux

Attendu que nous avons des ponceaux à faire changer dans le chemin Macnamée ainsi que dans le Franceville ;

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil autorise l'achat des ponceaux en acier suivants :

- Un 24 pouce à 50 pieds pour 1 455\$ plus taxes,
- Un 24 pouce à 40 pieds pour 1 164\$ plus taxes,
- Un 18 pouce à 10 pieds pour 143\$ plus taxes.

Pour un total de 2 762\$ plus taxes.

La municipalité dispose des fonds suffisants pour autoriser cette dépense.

2016-05-082 Approbation de travaux

Attendu que nous avons à faire approuver les travaux suivants :

1. Temps pour changer les ponceaux

Par soumission écrite envoyée par plusieurs entrepreneurs, le conseil a opté pour celle qui était la moins chère pour la municipalité : celle de la compagnie MBI Transport & Excavation pour un montant de 1 850\$ plus taxes.

2. Gravier pour changer les ponceaux

Afin de changer tous les ponceaux, la municipalité avait besoin de 20 voyages de gravier. Le conseil a décidé de prendre le gravier chez MBI Transport & Excavation. Un coût d'environ 2 475\$.

3. Creusage de fossés

La municipalité a toujours besoin d'entretien dans ses chemins. Alors le conseil autorise deux jours de creusage de fossé qui équivaut à environ 20 heures de pelle. Pour un (SUITE RÉOLUTION #2016-05-082)

montant d'environ 2 400\$ plus taxes.

4. Rechargement chemin Macnamée

Il est prévu environ 40 voyages de gravier pour un montant d'environ 4 950\$.

Il est proposé par la conseillère Madame Sylvie Caron
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil autorise les travaux ainsi que les dépenses des travaux.

La municipalité dispose des fonds suffisants pour autoriser cette dépense.

2016-05-083 Achat de sel

Attendu que nous devons comme à chaque année acheter du sel pour le prochain hiver ;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Alain Sabourin
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil fait l'achat de sel pour une quantité de 80 tonnes pour un montant d'environ 8 288\$ plus taxes.

La municipalité dispose des fonds suffisants pour autoriser cette dépense.

2016-05-084 Achat de sable

Attendu que nous devons comme à chaque année faire l'achat de sable ;

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil fait l'achat de 1 250 tonnes de sable.
-250 tonne de sable MTQ au coût de 1 375\$
-1 000 tonnes de sable au coût de 4 750\$

Pour un total de 6 125\$.

La municipalité dispose des fonds suffisants pour autoriser cette dépense.

2016-05-085 Rapport mensuel urbanisme

Attendu que l'inspecteur doit remettre au conseil un rapport mensuel pour le service d'urbanisme pour chaque mois de l'année ;

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil ait pris connaissance du rapport mensuel d'avril transmis par l'inspecteur et que le dépôt du rapport soit accepté.

2016-05-086 Rapport mensuel directrice générale

Attendu que la directrice générale doit remettre au conseil un rapport mensuel pour le

service administratif pour le mois précédent ;

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil ait pris connaissance du rapport mensuel transmis par la directrice générale et que le dépôt du rapport mensuel soit accepté.

2016-05-087 Don fête de la pêche

Attendu que nous avons eu une demande de commanditaire pour la fête de la pêche le 4 juin prochain ;

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil donne 250\$ comme don pour la fête de la pêche 2016.

La municipalité dispose des fonds suffisants pour autoriser cette dépense.

Période de questions : (20h20)

2016-05-088 Levée de l'assemblée

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que la présente assemblée soit levée à 20h30.

M. Bertrand Prévost
Maire

Mme Kim Leclerc
Directrice Générale &
Secrétaire-trésorière